



## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°13-11

L'an deux mille treize,  
Le 21 février, à Metz

Date de convocation	29 janvier 2013
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	37 titulaires
+ Suppléants	37 suppléants
+ Présents	19
+ vote par procuration	1

#### **Étaient présents :**

M. Jean-Paul BACHY  
M. Daniel BEGUIN  
M. Daniel COINCE  
M. Jean-François DAMIEN  
M. Bernard CUNIN  
Mme Annie DAZAC  
Mme Morgane PITEL  
M. André DEGUIS  
M. Bernard DEKENS  
M. Jean-Marc FOURNEL  
M. Lionel LADOUCE  
M. Daniel LAURENT  
M. Pierre PANDINI (qui a reçu pouvoir de M. Wallendorff)  
M. Claude PHILIPPE  
M. Christian BORGNIET  
M. Bruno PILARD  
M. Michel PORCELLI  
M. Jean-Claude JACQUEMART  
M. Franck TUOT

#### Résultat du vote

A l'unanimité

## COMITE SYNDICAL

## DELIBERATION N°13-11

Objet de la délibération :

**Modification des montants de référence des indemnités des missions de Préfecture (I.E.M.P.)**

Vu l'arrêté du 24 décembre 2012 (JO N° 301 du 27 décembre 2012), modifiant les montants de référence des IEMP,

Le comité syndical décide de maintenir à titre personnel les valeurs antérieures plus favorables.

Le Président de l'EPAMA,

Jean-Paul BACHY

